

La Caisse d'Épargne Hauts de France se mobilise pour soutenir les victimes de violences conjugales avec un dispositif d'ouverture de compte simplifiée

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Caisse d'Épargne Hauts de France annonce le lancement d'un dispositif d'ouverture de compte simplifiée sous 48 heures pour les personnes en situation de détresse ce lundi 25 novembre 2024. Ce service, confidentiel et gratuit pendant 2 ans, est destiné à soutenir les femmes et hommes majeurs victimes de violences conjugales. Pour une action efficace, la Caisse d'Épargne Hauts de France a collaboré avec la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité Hauts-de-France (DRDFE) qui a permis d'entrer en contact avec toutes les associations sur le territoire des Hauts-de-France et entre en partenariat avec l'association Solfa et ses centres d'hébergement d'urgence. L'équipe Caisse d'Épargne Hauts de France en charge de cette offre spécifique va également bénéficier d'une formation par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).



En tant qu'acteur engagé sur notre territoire, la Caisse d'Épargne Hauts de France a à cœur de soutenir les victimes de violences conjugales, dont les violences économiques sont souvent un volet insidieux et destructeur. Nous avons développé ce dispositif, qui répond à une urgence sociale, pour permettre à ces personnes de retrouver rapidement une autonomie financière, essentielle pour regagner leur liberté et protéger leur avenir. Ce projet, en lien avec la Loi Létard, est un pas de plus dans notre engagement pour une société plus solidaire, où chacun doit pouvoir se reconstruire en toute sécurité et dignité.



Valérie Raynaud, membre du directoire en charge du pôle Banque de Détail de la Caisse d'Épargne Hauts de France

Briser la dépendance économique pour aider les victimes à se reconstruire

Les violences conjugales touchent chaque année des milliers de femmes et d'hommes en France. Ces violences ne se limitent pas aux maltraitances physiques, et incluent souvent des restrictions sur l'accès aux ressources financières. En France, plus de 4 femmes sur 10 sont victimes de violences conjugales dites « économiques »¹. En facilitant l'ouverture d'un compte bancaire personnel, dissocié du domicile conjugal et accompagné d'une autorisation de découvert selon les profils, la Caisse d'Épargne Hauts de France à travers cette initiative qui vise à offrir une indépendance économique immédiate, cruciale pour permettre aux victimes de se reconstruire, se positionne en acteur solidaire utile aux familles de son territoire.

1 Selon une étude IFOP pour les Glorieuses - 2023

Un dispositif rapide et sécurisé :

- Ouverture de compte en 48 heures : sous réserve de présentation des pièces réglementaires essentielles.
- Compte personnel gratuit pendant 2 ans : Inclus une carte bancaire sans frais, avec possibilité d'autorisation de découvert selon le profil.
- Confidentialité totale : Compte non rattaché au domicile conjugal, protégé pour garantir la sécurité des victimes.
- Attestation d'hébergement : Acceptée si délivrée par une association, afin de protéger la victime en cas de changement d'adresse.
- Ligne téléphonique dédiée : **09 84 98 02 10**
Accessible aux victimes, avec traitement prioritaire des demandes par une équipe spécialisée.
- Une adresse mail dédiée : dispositif.urgence@hdf.caisse-epargne.fr



Les violences économiques sont souvent invisibles, mais leurs conséquences sont tout aussi dévastatrices que les violences physiques. Destinataire des appels au 3919 pour les Hauts-de-France, l'association Solfa accueille à travers ses centres d'hébergement d'urgence près de 500 femmes par an. Très souvent, nous constatons la dépendance financière, l'accès restreint aux ressources bancaires, et/ou l'éloignement forcé du monde professionnel comme des formes de contrôle qui fragilisent les victimes à long terme. Nous saluons l'initiative de la Caisse d'Épargne Hauts de France, levier crucial pour redonner à ces personnes les moyens d'agir, de se protéger, et de reconstruire leur vie en toute sécurité.



Jean-Yves Morisset,
Président de l'Association Solfa

Une initiative d'innovation sociale en lien avec la Loi Létard

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des dispositions de la Loi Létard de février 2023, qui crée une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales. La Caisse d'Épargne Hauts de France emboîte ainsi le pas à d'autres initiatives du groupe BPCE, notamment celles de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et du Grand Est, tout en restant attentive à la réalité locale des violences conjugales, parmi les plus touchées à l'échelle nationale, avec 11 500 cas signalés dans la région en 2023. Première banque à offrir aux femmes l'accès à l'épargne via le Livret A en 1881, la Caisse d'Épargne, fidèle à son engagement historique pour l'innovation sociale, affirme son rôle d'acteur solidaire régional.

À PROPOS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE

La Caisse d'Épargne Hauts de France, acteur bancaire de référence depuis 200 ans au Nord de Paris, est une banque 100% régionale qui appartient à ses clients, certifiée B Corp. Elle est membre du Groupe BPCE. Banquier du quotidien, assureur, partenaire des projets et de la réussite de ses clients, elle mobilise 3.000 collaborateurs, 300 agences et 9 centres d'affaires pour accompagner 1,1 million de clients particuliers et 45.000 entreprises. Elle est également au côté des collectivités locales, des structures de l'économie sociale et solidaire, des organismes de logement social et des professionnels de l'immobilier. Elle totalise 685 M€ de PNB (2023).

La Caisse d'Épargne Hauts de France présente, au-delà, une large palette d'expertises : financements structurés, capital développement, banque privée, secteurs Agri, Santé et innovation. Via sa Foncière L'Etoile du Nord, la Caisse d'Épargne investit dans des actifs immobiliers long terme. Caisse d'Épargne Belgium développe son activité bancaire auprès des grandes entreprises, des promoteurs et des foncières belges, et plus largement au Benelux.

CONTACTS PRESSE

Vanessa GELLIBERT
vgellibert@motcomptedouble.fr - +33 6 80 06 04 16

Estelle DHALLUIN
estelle.dhalluin@hdf.caisse-epargne.fr - +33 6 58 50 05 40